

PLAN DE COURS

BIO-1300 : Mycologie générale

NRC 83174 | Automne 2018

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-2-4 Crédit(s) : 3

Cours portant sur la biologie des champignons: méthodes modernes d'identification, notions de différenciations cellulaires, mécanismes de croissance et processus de reproduction, physiologie et génétique des champignons, fonctions écologiques, champignons symbiotiques et pathogènes des espèces animales et végétales, utilisation de fongicides, production de mycotoxines et de substances hallucinogènes.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	13h30 à 16h20	VCH-3870	Du 4 sept. 2018 au 14 déc. 2018

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=100062>

Coordonnées et disponibilités

Louis Bernier

Enseignant

Louis.Bernier@sbf.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	3
Introduction	3
Objectifs généraux	3
Approche pédagogique	3
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	3
Contenu et activités	3
Évaluation et résultats	4
Évaluation des apprentissages	4
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	4
Rapport d'excursion sur le terrain	4
Examen de mi-session	5
Présentation d'une affiche scientifique	5
Examen final	5
Barème de conversion	5
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	5
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	6
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	6
Absence aux examens	6
Matériel didactique	7
Bibliographie	7
Bibliographie	7

Description du cours

Introduction

Le cours de Mycologie générale s'adresse aux étudiants des programmes en sciences de la vie et de la santé.

Le cours vise avant tout à permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances de base sur la biologie des Mycètes, leur impact dans les processus biologiques et les activités humaines, ainsi que sur leur utilisation à des fins industrielles, scientifiques ou récréatives.

Objectifs généraux

- Se familiariser à la diversité taxonomique des champignons, leur biologie, leurs modes de vie et leurs stratégies écologiques.
- Se familiariser à l'histoire des champignons et à leur évolution à la lumière des avancées récentes en phylogénie moléculaire, en génomique et en génétique des populations.
- Connaître les différents types de liens entre les champignons et les autres organismes vivants.
- Développer la capacité d'analyse, de synthèse et de jugement critique.

Approche pédagogique

•Exposés magistraux par le professeur et des conférenciers invités. Le contenu théorique inclut également des lectures dont la matière est sujette à examen. Les documents (lectures et présentations PowerPoint) sont disponibles sur le portail ENA.

•Sortie(s) sur le terrain.


•Forum de discussion en ligne.

•Préparation et présentation d'un affiche scientifique.

Les séances de cours (13h30-16h20) incluront généralement du temps pour la préparation des affiches.

Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Semaine 1: Qu'est-ce qu'un champignon?	6 sept. 2018

Basidiomycètes (1ère partie)	13 sept. 2018
Basidiomycètes (2ième partie)	20 sept. 2018
Ascomycètes (1ère partie)	27 sept. 2018
Sortie sur le terrain	4 oct. 2018
Ascomycètes (2ième partie)	11 oct. 2018
Deutéromycètes, Zygomycètes, Chytrides	18 oct. 2018
Examen de mi-session	25 oct. 2018
Semaine de lecture	1 nov. 2018
Physiologie (besoins nutritionnels, reproduction, métabolisme secondaire)	8 nov. 2018
Écologie - 1: Saprophytisme, Symbiose	15 nov. 2018
Écologie - 2: Parasitisme, Prédation	22 nov. 2018
Domestication / Lutte	29 nov. 2018
Présentation des affiches scientifiques	6 déc. 2018
Examen final	13 déc. 2018

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Rapport d'excursion sur le terrain	À déterminer	En équipe	7 %
Examen de mi-session	À déterminer	Individuel	25 %
Présentation d'une affiche scientifique	À déterminer	En équipe	33 %
Examen final	À déterminer	Individuel	35 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Rapport d'excursion sur le terrain

Date de remise : À déterminer
 Mode de travail : En équipe
 Pondération : 7 %
 Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
 Directives de l'évaluation :

Examen de mi-session

Date :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %
Remise de l'évaluation :	ABP-1111
Directives de l'évaluation :	L'examen comportera des questions à choix multiples, ainsi que des questions à développement

Présentation d'une affiche scientifique

Date de remise :	À déterminer Contribution au travail d'équipe : À déterminer
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	33 %
Répartition de la correction :	85 % Corrigé par l'enseignant 15 % Contribution au travail d'équipe
Remise de l'évaluation :	Cafétéria du pavillon Abitibi-Price
Directives de l'évaluation :	Des explications détaillées et des exemples d'affiches seront présentées par le professeur en septembre. Du temps pour la consultation et la préparation sera prévu lors des séances de cours.

Examen final

Date :	À déterminer
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	35 %
Remise de l'évaluation :	ABP-1111
Directives de l'évaluation :	L'examen final comportera des questions à choix multiples ainsi que des questions à développement.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Matériel didactique

Cette section ne contient aucune information.

Bibliographie

Bibliographie

Il n'y a pas de livre obligatoire.

Voici une liste d'ouvrages et de sites WEB utiles. Cette liste s'allongera au fil des semaines.

Livres :

- Boulet, B. 2003. Les champignons des arbres de l'est de l'Amérique du Nord. Les Publications du Québec, Québec. 727 p. *L'intérêt de ce livre, rédigé par un pathologiste forestier (maintenant à la retraite) au Ministère des forêts, de la faune et des parcs du Québec, est qu'il représente une synthèse des connaissances sur les champignons lignivores que l'on retrouve au Québec. Beaucoup plus qu'un manuel d'identification agrémenté de très belles photographies, ce livre traite également de l'écologie et de la physiologie des champignons lignivores.*
- Silar, P. 2016. Protistes Eucaryotes : Origine, Evolution et Biologie des Microbes Eucaryotes. 8-2-9555841-0-1. *Un livre très complet, et gratuit qui plus est (voir hyperlien plus bas), qui traite de la biologie des champignons et autres microbes eucaryotes à la lueur des dernières connaissances scientifiques. Rédigé par Philippe Silar, un généticien des champignons qui dirige le programme de Master de mycologie à l'Université Paris-Diderot.*

Sites WEB:

 [Protistes Eucaryotes : Origine, Evolution et Biologie des Microbes Eucaryotes](#)

URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01263138>

Site consulté par l'enseignant le 14 septembre 2017



Champignons du Québec

URL : <http://www.mycoquebec.org/bienvenue.php>

Site consulté par l'enseignant le 14 septembre 2017